

Service National Universel

La FFMJC s'associe pleinement aux positions sur le Service National Universel du CNAJEP (dont elle est membre), d'une part, et du Mouvement Associatif - LMA, d'autre part, suite aux annonces du Premier Ministre ; et en partage les communiqués (pages suivantes).

Elle souligne particulièrement la **nécessité de politiques publiques ambitieuses pour la Jeunesse**, nationalement comme localement. La Fédération Française et les MJC sont pleinement engagées à les co-construire, aux côtés de l'ensemble des acteurs qui y concourent, comme elles le sont à participer à une large consultation sur ce projet.

Reconnaissons la richesse des jeunesses !

Reconnaissons la capacité des acteurs du quotidien à favoriser et accompagner l'engagement volontaire et citoyen des jeunes sur tous les territoires.

Cela passe par une permanence de l'accueil, de l'écoute, de l'accompagnement et du soutien aux initiatives des jeunes pour leur permettre de devenir des citoyens actifs d'une démocratie vivante. L'engagement de bénévoles militants de l'Education Populaire est un facteur déterminant, soutenu par l'engagement pérenne de professionnel.le.s qualifié.e.s à leurs côtés, pour répondre à ces enjeux.

Dans cette perspective, la FFMJC réaffirme la nécessité pour les pouvoirs publics de donner toute leur place aux acteurs associatifs « Jeunesse et Education Populaire » au travers l'établissement de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs pour assurer la permanence et la qualité des interventions associatives auprès du plus grand nombre et sur tous les territoires de la République.

Le Bureau de la FFMJC

Contact : Marine Poupon-Landreau – communication@ffmjc.org – 01 44 69 82 25

Communiqués

- > CNAJEP : [Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire]
- > Le Mouvement Associatif [LMA]

Pages suivantes.



Cohésion nationale, brassage social, engagement des jeunes, oui ! par une nouvelle obligation dans le cadre du service national universel, non !

Communiqué de presse

28 juin 2018

En Conseil des ministres, ce mercredi 27 juin 2018, le Premier ministre présentait les grands principes du service national universel obligatoire annoncé par Emmanuel MACRON.

Les organisations de jeunesse et d'éducation populaire membres du Cnajep, **Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire**,^[1] adhèrent pour le moins à ces grands principes : favoriser la participation et l'engagement de chaque jeune, renforcer la cohésion sociale, accroître la résilience individuelle et collective, ... C'est d'ailleurs en ce sens qu'elles agissent au quotidien, avec et pour toutes et tous, sur tout le territoire.

Cependant les organisations de jeunesse et d'éducation populaire continuent d'être dubitatives sur la réponse proposée à ces enjeux majeurs : un nouveau service national universel.

Nous insistons sur au moins **trois points** :

- Le **Cnajep** pense que les questions de défense nationale doivent dépasser leurs dimensions militaires : elles relèvent également - et peut-être plus encore - de l'éducation et de la formation des citoyens et des citoyennes dans un objectif exigeant d'éducation à la paix, sociale et civile, en France et dans le monde, de façon indissociable.
- Le **Cnajep** s'interroge sur la deuxième quinzaine obligatoire autour d'un projet collectif qui ressemble selon nous à de l'engagement obligatoire, ce à quoi nous ne souscrivons pas.
- Le **Cnajep** s'interroge sur la consultation annoncée : sur quoi cette consultation pourra-t-elle porter, les contours de ce SNU étant déjà bien posés ? Permettra-t-elle de faire évoluer le projet ou servira-t-elle à confirmer des volontés bien affirmées ?

Quoi qu'il en soit ce projet de « SNU » ne doit pas faire oublier **la nécessité d'une politique de jeunesse transversale et ambitieuse** qui réponde aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse et non la cause des maux de notre société.

Tout projet pour les jeunes doit leur être utile, doit affirmer la confiance et l'intérêt qui leur sont portés.

Oui, il faut investir mais investir vraiment dans la jeunesse !

Contact :
Audrey Baudeau
01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96
cnajep@cnajep.asso.fr

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : UNE LARGE CONSULTATION NÉCESSAIRE

Le Premier Ministre a présenté ce mercredi 27 juin en Conseil des Ministres les premiers contours du service national universel (SNU) et a annoncé une large consultation pour préciser sa mise en œuvre. Cette démarche répond à une demande fortement exprimée par le Mouvement associatif au cours de ces derniers mois.

Le Mouvement associatif salue l'annonce faite aujourd'hui de l'ouverture d'une consultation auprès de l'ensemble des parties prenantes, dont les associations, premiers lieux de l'engagement citoyen, et des jeunes eux-mêmes. Cette démarche est une étape indispensable au regard des questions que pose encore ce projet et les conditions de sa mise en œuvre.

Prenant acte des premiers éléments d'architecture du dispositif présentés par le Premier Ministre, Le Mouvement associatif rappelle sa conviction qu'un engagement réussi est un engagement volontaire, permettant à chacun de développer sa citoyenneté dans une action d'autant plus émancipatrice qu'elle est choisie et co-construite. La première période de ce service national universel proposée sur le temps scolaire ne peut avoir de sens que si elle permet de favoriser à la fois une réelle universalité de l'accès à l'engagement, et sa prolongation dans des engagements librement choisis.

Par ailleurs, nous serons vigilants, dans un contexte budgétaire tendu et qui demeure à ce stade sans visibilité sur les moyens qui seront dévolus à la vie associative, à ce que le financement de ce dispositif, dès son expérimentation, soit additionnel et ne se fasse pas au détriment du développement des autres dispositifs et soutiens aux formes d'engagement existants.

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



→ CONTACT

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
fmesika@lemouvementassociatif.org
01 40 36 85 27